

LANGUEVOISIN QUIQUERY

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 28 février, à 18heures, le conseil municipal de la commune de Languevoisin quiquery légalement convoqué s'est réuni en lieu et place de ses séances, suite à la convocation du 21 février 2025.

Etaient présents :

Mme Ginette Lewandowski, Madame Zurich Christine, Mme Lapierre Nicole, M Boerema Joel, M David Clément, M Combault Pascal, Mme Gérard Sandrine, Madame Mangot Biljana, Monsieur Loire Didier,

Absents excusés: Monsieur Comte Didier, Madame Baton Bernadette,

Pouvoirs : Monsieur Comte Didier donne pouvoir à Monsieur Boerema Joel
Madame Baton Bernadette donne pouvoir à Madame Zurich Christine

M Combault Pascal est nommé secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Mme Zurich Christine, Maire.

1. Procès-verbal de la réunion du 31 janvier2025

Madame Biljana Mangot donne lecture du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2025.

Mme Zurich explique que les potelets se trouvant dans le virage seront également maintenus.

Le procès-verbal ne soulevant pas d'observations, il est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération : délégués aux syndicats

Mme Zurich explique que la préfecture demande aux membres du conseil municipal de délibérer pour nommer des délégués à la fédération Territoire d'Energie Somme (anciennement Fédération Départemental de l'énergie). En effet, lors de la délibération en date du 6 décembre : avaient été nommés 2 titulaires et 2 suppléants or seuls deux titulaires suffisaient. Aussi, il convient de délibérer pour désigner ces deux délégués. Après délibération, sont nommés délégués titulaires pour la Fédération Territoire d'Energie Somme :

Monsieur Combault Pascal et Mme Zurich Christine.

Par ailleurs, Madame Zurich explique que puisque Monsieur Clément DAVID est deuxième adjoint, il ne peut siéger comme délégué du conseil municipal à la commission de contrôle des

listes électorales. Aussi, il conviendra de nommer un volontaire. Madame Zurich donne le temps de la réflexion aux conseillers jusqu'au prochain conseil municipal pour se porter volontaire.

3. Expropriation Canal Seine Nord Europe

Mme Zurich explique avoir reçu de la part de monsieur Tempez la demande suivante dans le cadre d'un projet d'attribution à NORIAP. Elle ajoute que Monsieur Tempez avait souhaité venir lui-même présenter le projet d'attribution à NORIAP.

Il y a 3 chemins communaux qui traversent la plateforme de Languevoisin.

Parcelle Z 236 (1 a 25 ca), Z 228 (43a 04 ca), Z 221 (6 a 76 ca)



